

Un petit phénomène au cœur de la ville

Il ne passe pas inaperçu, le nouveau véhicule de service feu garage Renault ! Micro citadine 100% électrique à l'encombrement hyper réduit, elle sait aussi se faufiler un chemin vers les cœurs.

Lors du dernier triathlon de Gray, elle a fait sensation, en se faufilant silencieusement dans les recoins les plus exigus du vaste plateau sportif monté par les bénévoles du Tri Val. Et chacune de ses apparitions en ville provoque le même cortège d'yeux écarquillés. On y lit de l'admiration, plus rarement une forme de dédain. Mais pour ainsi dire, jamais d'indifférence.

Petite sœur en quelque sorte de la ZOE, que fabrique également la marque, la Renault Twizy n'a peut-être pas tout à fait "tout d'une grande", comme la publicité qualifiait en son temps un autre modèle. Mais elle résulte d'un vrai parti et, en ce sens, elle offre les avantages de ses inconvénients, et vice versa. Micro citadine 100% électrique, elle est tout d'abord d'un encombrement réduit à sa plus simple expression, au point de se stationner sans problème perpendiculairement à la route, sur la largeur d'une place classique.

Pratique. Mais bien évidemment au prix de quelques sacrifices. La mignonne n'offre ainsi que deux places "en tandem", c'est-à-dire l'une derrière l'autre. On ne peut pas tout avoir. "Au niveau conduite, c'est exactement comme une autre voiture", témoigne Christophe Claudet, patron de Renault Gray, et qui a adopté cette Twizy à la faveur d'une reprise à un client.

Un plein pour 0,60€ et plus de 50 km

"Depuis, on s'en sert comme véhicule du garage, elle tourne essentiellement pour les courses, les trajets des mécanos, mais aussi pour accompagner les clients quand ils en ont besoin", poursuit l'heureux possesseur. La réaction des ces derniers, à l'arrivée de ce drôle de véhicule de courtoisie ? "Ils sont morts de rire !", ne cache pas Christophe Claudet. Séduits aussi. Et totalement déroutés quand ils constatent qu'à bord de cette drôle de machine, "on est aussi regardé que dans une Ferrari". Le "succès fou" décrit par Christophe Claudet tend aussi à se commuter en convoitise.

"J'ai un acheteur qui est sur le coup", confesse le patron de Renault. Avant d'ajouter, avec un petit pincement au cœur, "mais je ne me presse pas trop". Ce qui introduit une question cruciale, celle du prix. A mi-chemin entre le scooter et l'automobile, ce véhicule entrant dans la catégorie des "tricycles et quadricycles à moteur" se décline en deux motorisations.

La Twizy 45, accessible sans permis dès 14 ans et plus résolument urbaine, est bridée à 45km/h. Et la Twizy 80, comme son nom l'indique bridée à 80km/h, nécessite le permis B, ou B1, ce qui la rend accessible dès 16 ans.

Pour s'offrir l'une ou l'autre, il faut compter 6.000 à 9.000 euros, en fonction des options re-



La Twizy trouve sa place partout sans problème, y compris entre deux voitures plus conventionnelles.

tenues, parmi lesquelles les... portières (en élytre) ou vitres avant fixes, mais aussi un panel de choix d'esthétique, à l'image de l'aspect carbone des composites. Il faudra également s'acquitter de la location de la batterie, stratégie Renault oblige, à partir de 30 euros par mois. Une contrainte vite oubliée, quand on considère que le plein, qui se fait le plus simplement du monde en à peine 3h30 au moyen d'une prise électrique 10 ampères conventionnelle, coûte quelque... 0,60

euro ! Quant à l'autonomie, elle serait supérieure aux estimations de Christophe Claudet, comprises entre 45 et 65km selon la conduite. "Ma femme, Céline, a fait le trajet depuis Vesoul l'autre jour", révèle-t-il, "elle a certes géré au maximum, mais à l'arrivée, il lui restait encore 17km d'autonomie".

Un atout, comme le sont aussi les questions de sécurité, avec des ceintures quatre points et airbag conducteur, et plus encore un châssis tubulaire développé par Renault Sport offrant

une très grande protection en cas de choc frontal. La conduite aisée, avec un interrupteur permettant de passer de la marche avant à la marche arrière, en est un autre. Mais alors, les limites ? "Il faut bien garder à l'esprit que c'est un véhicule de loisirs", modère Christophe Claudet, "en cas de pluie si le conducteur est bien protégé, ce n'est pas toujours le cas du passager". Allez, il fallait bien un petit point noir...